

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Novembre 2021

Sarah Perrin

CEID Addictions/
Trend OFDT



En 2020, le recueil de données a été fortement perturbé par la crise sanitaire. Les entretiens collectifs habituellement réalisés avec les acteurs des champs sanitaire et de l'application de la loi n'ont pas pu être organisés de manière traditionnelle et ont dû être remplacés par des entretiens individuels ou collectifs en plus petit comité, à distance (par visioconférence ou téléphone) ou en présentiel. L'adaptation à ce contexte exceptionnel a consisté à réaliser six entretiens collectifs avec des acteurs du champ sanitaire et seize entretiens individuels auprès d'acteurs de l'application de la loi et du champ sanitaire. Ont également été mobilisées trois notes de synthèse portant sur l'espace de la marginalité urbaine et l'espace festif réalisées par les chargées d'observation ethnographique ; deux notes TREND-COVID réalisées par Aurélie Lazes-Charmetant et Jean-Michel Delile ; un questionnaire espace festif complété par une association de réduction des risques intervenant en contextes festifs alternatifs dans toute la région Nouvelle-Aquitaine ; et 77 collectes SINTES de produits présentant un caractère rare ou nouveau, essentiellement de la cocaïne et des Nouveaux produits de synthèse (NPS).

■ Des produits disponibles malgré la crise sanitaire

En Nouvelle-Aquitaine, le marché des drogues n'a pas été autant modifié par les confinements que ce qu'on aurait pu penser

de prime abord. Des fluctuations des prix ont été observées : durant le premier confinement, certains produits ont vu leurs prix légèrement augmenter, comme le cannabis ou la cocaïne. Les produits sont demeurés globalement disponibles, bien que des disparités selon les territoires soient à prendre en compte. La réduction relative de l'offre semble avoir été largement compensée par la diminution de la demande. Certains usagers ont constitué des stocks, par peur de manquer. Les livraisons à domicile, tendance déjà observée depuis quelques années à Bordeaux, se sont encore davantage développées durant les confinements pour une clientèle plutôt insérée socialement. Les communications se faisaient via les réseaux sociaux et des messageries cryptées.

Les saisies ont diminué pendant le premier confinement, du fait de la fermeture des frontières avec le Maroc et l'Espagne et des risques de contrôle dans un contexte de restriction drastique du trafic routier. Lors du déconfinement en mai-juin, les quantités saisies en Nouvelle-Aquitaine ont augmenté par rapport à 2019 : en 2020, ont notamment été saisies 3,6 tonnes d'herbe de cannabis, et 2,7 tonnes de résine de cannabis. Le deuxième confinement n'a pas eu d'impact sur l'offre de drogues et les saisies. *In fine*, la crise sanitaire n'a pas bouleversé le trafic régional : dans la lignée des tendances observées les années précédentes, les produits les plus présents sont le cannabis, avec toujours davantage d'herbe que de résine, et la cocaïne.

Des violences liées au trafic qui se poursuivent

Depuis quatre ans, les services de police constatent une augmentation des violences liées aux trafics de drogues à Bordeaux. En 2019, des inquiétudes concernant les liens entre trafic et armement étaient rapportées, ainsi qu'une professionnalisation des trafiquants, qui semblaient de mieux en mieux organisés, armés et présents sur le territoire. En 2020, les violences liées aux trafics, impliquant régulièrement des armes à feu et des armes blanches ont continué leur progression, particulièrement après la fin du premier confinement. La Préfecture a dénombré 31 agressions par arme blanche entre le 22 juin et le 27 juillet, dont beaucoup étaient liées à des ventes de drogues. Le maire-adjoint de Bordeaux lie cette augmentation des violences aux affrontements entre réseaux de trafiquants. Les forces de l'ordre constatent ainsi une multiplication des règlements de compte liés à des dettes, et une augmentation des saisies d'armes blanches et d'armes à feu.

L'apparition des arnaques aux cannabinoïdes de synthèse

En fin d'année 2020, ont été rapportées en Nouvelle-Aquitaine comme sur le territoire national des escroqueries où des cannabinoïdes de synthèse (CS) étaient vendus comme du cannabis classique. Les CS sont des molécules de synthèse agissant sur les récepteurs endocannabinoïdes. Leurs effets et leurs puissances diffèrent largement de ceux du cannabis. On retrouve essentiellement au sein des analyses SINTES cette année la molécule MDMB-4en-PINACA. Le 2 décembre 2020, le centre d'addictovigilance de Bordeaux et France 3 Nouvelle-Aquitaine ont alerté les professionnels sur la circulation en Gironde d'herbe vendue comme du cannabis classique, et contenant de la MDMB-4en-PINACA. Cette alerte a fait suite à l'hospitalisation de quatre jeunes patients ayant fait un malaise et expérimenté un sentiment de mort imminente après avoir fumé une bouffée sur un joint. Les conséquences des usages de CS touchent aussi bien les populations fréquentant les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) que de jeunes étudiants ou lycéens. Les achats de cannabis contenant des CS proviennent de réseaux de vente diversifiés (revente de rue, en cité, en appartement

ou en espace festif...). La médiatisation et l'ampleur du phénomène a généré des inquiétudes chez les usagers.

■ Évolutions des espaces festifs et des usages de drogues en leur sein

Du fait des confinements et mesures prises pour limiter la circulation du Covid-19, les moments festifs ont été considérablement réduits, les bars et lieux festifs ont à peine pu ouvrir la moitié de l'année 2020. Les festivals de taille importante n'ont pas pu avoir lieu, les événements rassemblant plus de 5 000 personnes étant interdits. Les événements festifs se sont reportés sur les espaces privés, c'est-à-dire les domiciles et, dans une moindre mesure, les espaces festifs alternatifs comme les *free-parties*.

Repli vers les soirées privées

Les soirées privées semblent avoir été moins fréquentes durant les deux premières semaines du premier confinement, avant de reprendre après une sorte « d'effet de sidération », quand les individus ont compris que la crise allait durer. Les soirées ont pu prendre différentes formes : apéro entre amis, soirée avec des amis et connaissances invitées à dormir sur place pour limiter les risques de contrôle, événement où sont conviés des inconnus avec un DJ diffusant de la musique électronique et un aménagement spécifique de l'espace, fête improvisée sur la plage.

Selon les participants et participantes, il n'y a pas de différence entre les consommations de drogues dans ces soirées privées, et les consommations habituelles des jeunes en espace festif. L'alcool est très consommé, ainsi que le cannabis ; la cocaïne et l'ecstasy sont parfois présents, notamment dans des soirées techno organisées dans des maisons. On peut signaler un des effets du repli des événements festifs vers les espaces privés sur les prises de risques lors des consommations : l'absence d'association de RdRD susceptible de délivrer des messages de prévention, voire de porter secours en cas d'incident.

Raréfaction des soirées et des usages de drogues en espace festif alternatif

En Nouvelle-Aquitaine, en 2020, les *free-parties* ont été moins nombreuses que les années précédentes. Des « teufs » ont quand même eu lieu après le début du premier confinement dans la région. La peur des contrôles a rendu les événements plus difficiles à mettre en place dans de bonnes conditions pour les organisateurs. À la suite d'une *free-party* organisée en Gironde en juillet, les organisateurs ont été identifiés par la police et une procédure a été ouverte contre eux. Dans la lignée de ce qui avait été rapporté les années précédentes, les usages de drogues en espaces festifs alternatifs sont diversifiés et très présents. Des usages de kétamine, amphétamines, cocaïne et

Les prix des principales drogues en Nouvelle-Aquitaine en 2020

Produits	Prix	Tendance 2019/2020
Amphétamines (Speed)	5 € à 20 €/g	→
Buprénorphine haut dosage (BHD)	10 € à 20 € plaquette de 7 gélules de 8 mg	↘
Cannabis	Herbe	4 € à 10 €/g
	Résine	4 € à 20 €/g
Cocaïne	50 € à 90 €/g	Gamme de prix s'étend (60-80 € en 2019)
Héroïne	20 € à 40 €/g	↘
Kétamine	40 € à 50 €/g	→
LSD	8 € à 10 € l'unité	→
Méthadone	10 € les trois gélules de 40 mg	→
MDMA/ecstasy	comprimé	6 € à 10 € l'unité ;
	poudre	30 € à 50 €/g

hallucinogènes, avec de fréquentes polyconsommations, sont donc rapportés (selon les données recueillies en espace festif et des professionnels de structures de RdRD).

De manière générale, les différents intervenants des champs socio-sanitaire et de l'application de la loi rencontrés disent avoir moins entendu les usagers parler de substances telles que la MDMA, l'ecstasy, le speed ou le LSD en 2020. Ils expliquent cela par le fait que la fermeture des espaces festifs a entraîné une diminution de leurs usages, ces drogues étant majoritairement consommées en contexte festif. Il est également possible que les consommations des drogues mentionnées se sont reportées dans les espaces privés, ce qui aurait entraîné une moindre sollicitation des services socio-sanitaires pour ces usages, et une moindre visibilité des consommations par les équipes mobiles.

■ Évolutions des conditions de vie et des consommations des usagers en grande précarité

Les personnes en situation de grande précarité ont vu la crise sanitaire intensifier encore davantage la dureté de leurs conditions de vie. Cette précarisation est due à plusieurs facteurs : de nombreuses associations étaient fermées ou fonctionnaient au ralenti, il était plus difficile de pratiquer la mendicité, les structures d'accès aux droits mettaient beaucoup plus de temps à répondre aux demandes. Il était aussi plus compliqué d'accéder à l'hygiène, à l'eau (la mairie ayant coupé l'accès aux points d'eau municipaux au début du premier confinement) et à l'alimentation, les associations proposant habituellement ces prestations ayant suspendu leurs activités au début du confinement du printemps.

Visibilité accrue des consommations et des usagers sans domicile

Le public sans domicile fixe était beaucoup plus visible durant le premier confinement, dans un contexte de désertification de l'espace public. Les usagers qui s'injectaient dans l'espace public étaient plus nombreux et plus visibles, et ces injections se faisaient souvent à proximité des CAARUD, ce qui a généré des plaintes de voisinage.

Concernant l'accès au logement, des expulsions de squats ont également eu lieu au cours de l'année 2020. Il semble qu'il y ait eu, à Bordeaux, peu de places en hébergement pour les publics fréquentant les CAARUD durant la crise sanitaire, et certains accès aux hébergements comportaient des restrictions concernant la présence des chiens et la consommation d'alcool. Du fait de toutes ces difficultés, sont apparues des tensions (disputes, bagarres) dans la rue parmi les usagers les plus pauvres ou en grande précarité.

Hausse des consommations de médicaments

Les usages de médicaments ont sensiblement augmenté en 2020 au sein des publics en situation de grande précarité qui fréquentent les CAARUD. Les médicaments

concernés sont des benzodiazépines (Rivotril[®], Lyrica[®]) des médicaments opioïdes (oxycodone, Skénan[®], méthadone, buprénorphine) et des médicaments stimulants (Ritaline[®]). Cet essor des médicaments est rapporté par les professionnels à la fois dans un cadre thérapeutique et hors cadre thérapeutique, et semble correspondre à un report de consommation de produits illicites. Cette tendance s'observait déjà les années précédentes, et était justifiée par le moindre coût des médicaments. Elle semble avoir connu un regain avec les mesures permettant le renouvellement automatique et l'allongement des durées des prescriptions. Ces mesures ont à la fois favorisé l'accessibilité de ces médicaments sur le marché noir, et leur usage hors d'un protocole médical.

La diffusion du Lyrica[®] et du Rivotril[®] parmi les publics très précaires se poursuit. Concernant les médicaments opioïdes, la méthadone est cette année plus disponible que le Skenan[®], et l'injection de méthadones gélules, tendance déjà rapportée en 2019, est une pratique qui semble prendre de l'ampleur. Les demandes de prescription d'oxycodone ont augmenté dans les CAARUD, justifiées par des problématiques de douleur, et des blisters vides sont visibles dans des squats. Enfin, les usages hors cadre thérapeutique de Ritaline[®] se sont intensifiés, et semblent parfois remplacer les consommations de cocaïne, malgré la complexité du protocole de prescription.

Des tensions autour des usagers mineurs non accompagnés qui perdurent

Au sein de l'agglomération bordelaise, des mineurs non accompagnés (MNA) sont présents depuis 2017 ; leur présence s'est amplifiée en 2020. Les MNA usagers de produits psychoactifs consomment souvent du cannabis et de l'alcool, ainsi que du Rivotril[®] et du Lyrica[®] en dehors du cadre thérapeutique. Une partie de ces médicaments est prescrite, l'autre provient du marché noir. La difficulté pour prendre en charge ces MNA vivant dans une véritable misère économique, sociale, psychologique et sanitaire perdure. Les intervenants sociaux et sanitaires oscillent entre la compassion pour ces enfants perçus comme des victimes, et la condamnation de leurs comportements violents parfois directement dirigés envers les autres usagers des structures et dispositifs. Quand ils ont des blessures visibles (ces MNA ont souvent des blessures à l'arme blanche), les intervenants essaient de les orienter vers le soin, sans que les démarches n'aboutissent toujours, ces MNA refusant souvent de se rendre à l'hôpital. Ce public peut réagir violemment lorsque les médecins refusent de leur prescrire du Lyrica[®] ou du Rivotril[®]. De nombreux MNA ont été atteints du COVID-19 en 2020, et présentent des pathologies déjà rapportées les années précédentes, telles que la gale, des plaies infectées et des problèmes pulmonaires.

Ces MNA sont, sans que cela ne constitue une nouveauté en 2020, fréquemment mentionnés comme auteurs d'agressions. Une unité dédiée aux MNA a été créée fin 2019 à Bordeaux, pour gérer notamment les violences à l'arme blanche. Une minorité d'entre eux commettent plusieurs types de délits, tels que des vols à l'arrachée avec violences,



des cambriolages de domiciles ou de commerces et des troubles à l'ordre public. La principale difficulté à laquelle se heurtent les forces de l'ordre concerne leur identification (leur âge et leur identité sont

souvent difficiles à établir). Plusieurs intervenants psychosociaux insistent sur la nécessaire prise en charge du stress post-traumatique des MNA.

La question de l'implication de MNA dans des réseaux organisés de délinquance, au sein desquels des adultes les exploiteraient en les contraignant à commettre des vols pour pouvoir accéder à des squats, se pose depuis plusieurs années. En 2020, les données divergent sur ce point. Plusieurs intervenants vont dans le sens de l'hypothèse de l'existence des réseaux organisés de délinquance, qui enlèveraient des jeunes pour les obliger à voler. D'autres affirment que rien ne permet de prouver l'existence de tels réseaux. Au vu des informations contradictoires fournies par les professionnels intervenant directement auprès de MNA, il est donc difficile de déterminer si cette population est impliquée dans des réseaux de délinquance organisés,

mais il semble cependant que la présence d'adultes les surveillant et leur demandant de voler des biens en échange d'un hébergement en squat soit avérée.

Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation des huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend>.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'enquête qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free parties*) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Bordeaux est confiée à l'association CEID Addictions.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Remerciements :

Au CEID Addiction ;

Aux responsables d'observations ethnographiques : Morane Barbarat et Léanisse Benaïssa ;

A tous les professionnels du secteur sanitaire et de l'application de la loi rencontrés.

Merci également aux usagers qui, année après année, nous font confiance et partagent leur expérience des drogues.

Clément Gérome et Maitena Milhet de l'OFDT pour leurs relectures du rapport annuel.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © Jacques PALUT / © U.P.images - Fotolia.com / © CEID Addictions Bordeaux]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CEID

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 44 84 86
lazesaurelie@hotmail.fr